

**Impôt sur les revenus de 2019
Avis d'impôt établi en 2020**

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
10P APPAJON
CADI 1ER SECTEUR
36 AVE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
91290 APPAJON CEDEX



1967-029471-0002-01



ecq/pil: 51 MEUSE CHAMP PIC 04 08 20 CI 1500

M VINCENTELLI CHRISTOPHE
OU MME VINCENTELLI VALERIE
103 RUE DES BUTTES REAULT
91650 BREUILLET

Numéro fiscal :

Déclarant 1 (C) : 13 47 235 473 339

Déclarant 2 (C) : 02 19 047 712 408

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

103 RUE DES BUTTES REAULT

91650 BREUILLET

Numéro FIP : 910 07 05 5729538789 3

Fréquence de l'avis : 20 91 A018 58 85

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 07/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

32,00 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2019.

Pour plus d'infos, rendez-vous
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

0 800 401 401
du lundi au vendredi de 08h30 à 19h

auprès de votre Centre des finances publiques
(situées sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP APPAJON
36 AVE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
91290 APPAJON

**Vous serez remboursé par virement le 24/07/2020
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1820 0001 161X XXXX XXX0 177

Identifiant de la banque : AGRIFRPP882

Émetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

46 801

Nombre de parts :

4,00

Plus de détails dans le (les) page(s) suivante(s)

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options, ...) rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2020
Impôt sur les revenus de 2019

N° fiscal : 13 47 235 473 325

Déclarant 1 - Nom de naissance : VINCENTELLI

Déclarant 2 - Nom de naissance : BESSON

situation du foyer	Cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes rectifiées handicapées
M		3		
IMPRÉVUS EN DÉDUCTION	IMPRÉVUS EN DÉDUCTION	IMPRÉVUS EN DÉDUCTION	IMPRÉVUS EN DÉDUCTION	NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	4,00
Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires	36 257	17 883		
Déduction 10% ou frais réels	- 5 371	- 1 768		
Salaires, pensions, rentes nets	30 886	15 915		46 801
Revenu brut global				46 801
Revenu imposable				46 801
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴ Décode				916 - 916
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolaire : Nombre d'enfants	3	3		
Montant de la réduction d'impôt			0	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 0
Impôt total avant crédits d'impôt			0	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Cotisations syndicales	120		120	
Montant du crédit d'impôt calculé				- 79
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				- 79
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵⁰				- 79
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt				+ 47
Solde d'impôt sur les revenus 2019 :				- 32
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				32
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE. VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Ne vous adressez confidentiellement au fisc qu'après avoir vérifié que les données déclarées sont exactes et complètes. Le montant de l'impôt sur le revenu est calculé sur la base des données déclarées. Le montant de l'impôt sur le revenu est calculé sur la base des données déclarées. Le montant de l'impôt sur le revenu est calculé sur la base des données déclarées.

Le montant de l'impôt sur le revenu est calculé sur la base des données déclarées. Le montant de l'impôt sur le revenu est calculé sur la base des données déclarées. Le montant de l'impôt sur le revenu est calculé sur la base des données déclarées.

>>> Suite de votre avis

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence 25 46 801

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2018.....	15 562	15 562
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....	3 862	3 862
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	+ 3 923	+ 3 923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3 973	+ 3 973
Plafond calculé sur les revenus de 2019.....	+ 4 052	+ 4 052
Plafond pour les cotisations versées en 2020	= 15 810	= 15 810

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source-ou-en-appelant-le-0809-401-401)